



Manuel Licences Swiss-Ski Fairgate



Table des matières

1. Introduction	3
2. Remarques importantes	4
3. Instructions étape par étape	4
3.1. Prolonger une licence existante	4
3.2. Supprimer une licence existante	4
3.3. Demander une nouvelle licence Swiss-Ski.....	4
4. Paramètres généraux.....	5
5. Prolonger une inscription (licence) existante.....	5
5.1.1. Athlètes avec licences existantes	5
5.1.2. Athlètes avec plusieurs licences	5
6. Supprimer une inscription (licence) existante.....	6
7. Demander une nouvelle inscription (licence).....	6
7.1. Créer un nouveau contact	6
7.1.1. Saisie manuelle	6
7.1.2. Importer des contacts.....	7
7.1.3. Attribuer un contact à une catégorie Swiss-Ski.....	8
7.2. Enregistrer la déclaration de l'athlète et le code CIO (code pays, 3 chiffres, norme FIS).....	8
7.3. Affecter un(e) athlète à un rôle (demander une licence)	9

1. Introduction

En vue de la nouvelle saison de compétition, Swiss-Ski a changé de système pour les inscriptions (licences) des athlètes. **Dès le mois d'octobre 2023, les inscriptions pour le ski alpin et les disciplines nordiques ne se feront plus via le site Internet de la COC de Swiss-Ski, mais via l'outil en ligne Fairgate.**

Le passage à Fairgate entraînera des simplifications administratives pour les ski-clubs. Il ne sera notamment plus nécessaire de saisir des données supplémentaires. La facturation se fera désormais au printemps, au même moment que les autres frais encourus par le ski-club.

Dès octobre 2023, tous les athlètes devront s'inscrire via Fairgate pour participer à une compétition.

Il est judicieux et souhaitable d'inscrire également des athlètes plus jeunes (ski alpin U11, ski nordique U10 et plus jeunes) exempts de frais d'inscription. Une inscription exhaustive simplifie le transfert de données pour les compétitions et permet un système de live timing. Les athlètes inscrit(e)s figurent sur le site Internet de la COC (il n'y a pas de licences physiques).

Les inscriptions doivent être effectuées dans Fairgate par les responsables des licences au sein des clubs entre le 1^{er} octobre 2023 et le 15 novembre 2023. Les documents requis doivent être téléchargés. Les originaux respectifs de ces documents (déclaration des athlètes, etc.) restent en possession des ski-clubs. L'inscription est également possible à tout moment pendant la saison de compétition – sans frais supplémentaires.

Pour la discipline ski de fond, le traitement de la licence FIS se fait également via Fairgate.

L'outil d'inscription sera disponible dans Fairgate dès le 1^{er} octobre 2023 pour les responsables des licences au sein des clubs. Nous demandons d'ores et déjà à tous les clubs d'inscrire sur Fairgate les coordonnées de leurs responsables des licences des disciplines concernées sous « Comité ». De plus amples informations et explications ainsi que des tutoriels sur le nouveau processus d'inscription suivront début octobre 2023.

Le changement de système n'a aucune incidence sur les compétitions estivales dans les disciplines nordiques. Les inscriptions antérieures effectuées pour ces compétitions restent valables pour les événements d'été/de fin d'été qui doivent encore avoir lieu.

2. Remarques importantes

- Les demandes de licence seront traitées après le 15 novembre 2023. Avant cela, les données actuelles ne sont pas visibles sur la page de la COC.
- Les licences délivrées ne peuvent plus être modifiées et sont facturées.
- Les licences demandées en cours de saison nécessitent un délai de traitement de 2 à 3 jours ouvrables de la part de Swiss-Ski (veuillez demander la licence correspondante suffisamment tôt avant le délai d'inscription de la compétition concernée).
- Il existe désormais des licences séparées pour le ski de fond et le biathlon (auparavant communes). Ainsi, toute personne souhaitant participer à une compétition de l'Helvetia Nordic Trophy, par exemple, doit être titulaire d'une licence ski de fond de Swiss-Ski.
- Saut à ski/combiné nordique : dans ces disciplines également, il existe désormais deux rôles. Veuillez faire la demande pour la discipline principale. L'inscription/licence est ensuite valable pour les deux disciplines (comme la saison précédente)
- Veuillez déposer les responsables des licences (alpin, ski de fond, biathlon et saut à ski/NK) dans Fairgate sous "Comité". Il est important qu'une adresse e-mail primaire soit enregistrée pour chaque personne. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions garantir une communication sans faille.

3. Instructions étape par étape

3.1. Prolonger une licence existante

1. Ouvrir le rôle « Demander une licence Swiss-Ski » (ski alpin, ski de fond, etc.)
2. Chercher un(e) athlète
3. Ouvrir le contact et vérifier si la valeur « oui » figure dans les champs de données « Déclaration de l'athlète Swiss-Ski disponible » et si le code pays (3 chiffres) est correctement enregistré dans la rubrique « Nationalité (code CIO) ».
4. Si les deux champs de données sont correctement enregistrés, il n'y a rien d'autre à faire.

3.2. Supprimer une licence existante

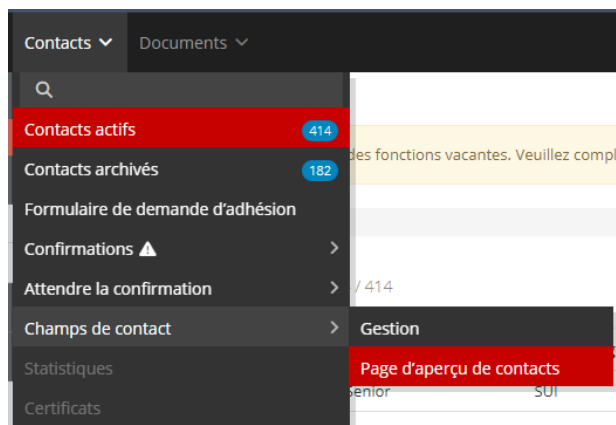
1. Ouvrir le rôle « Demander une licence Swiss-Ski » (ski alpin, ski de fond, etc.)
2. Chercher un(e) athlète
3. Supprimer l'athlète du rôle correspondant

3.3. Demander une nouvelle licence Swiss-Ski

1. Saisir un(e) athlète dans Fairgate
2. Ajouter une catégorie Swiss-Ski
3. Faire remplir la déclaration de l'athlète
4. Télécharger la déclaration de l'athlète avec le code CIO (code pays à 3 chiffres) dans Fairgate
5. Affecter l'athlète au rôle de licence correspondant « Demander une licence Swiss-Ski » (ski alpin, ski de fond, etc.) et le confirmer

4. Paramètres généraux

Pour que tous les champs de données soient visibles pour le traitement dans Fairgate, ils doivent d'abord être validés par l'administrateur dans la page d'aperçu des contacts.



+ Licences ON

Nationalité (Code IOC) +	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Si vide, ne pas afficher la ligne
Déclaration de l'athlète Swiss-Ski +	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Si vide, ne pas afficher la ligne
Carte d'identité/copie de passeport +	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Si vide, ne pas afficher la ligne
Déclaration d'athlète Swiss-Ski existante +	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Si vide, ne pas afficher la ligne
Carte d'identité/copie de passeport existante +	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Si vide, ne pas afficher la ligne
Déclaration d'athlète FIS existante +	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Si vide, ne pas afficher la ligne
Déclaration d'athlète FIS +	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Si vide, ne pas afficher la ligne

5. Prolonger une inscription (licence) existante

5.1.1. Athlètes avec licences existantes

Les licences Swiss-Ski existantes pour la saison 2022/23 ont été importées dans Fairgate et sont visibles dans les rôles correspondants (ski alpin, ski de fond, etc.). Si un(e) athlète souhaite prolonger son inscription/licence existante, il suffit de vérifier si la déclaration de l'athlète et le code CIO (code pays, 3 chiffres, norme FIS) sont enregistrés. Il n'y a aucune autre démarche à entreprendre. Si l'athlète ne souhaite pas maintenir son inscription/licence Swiss-Ski pour la saison à venir, la personne doit être retirée/supprimée du rôle correspondant au plus tard le 15 novembre 2023.

5.1.2. Athlètes avec plusieurs licences

Comme ces dernières années, les athlètes peuvent demander plusieurs inscriptions/licences. Pour ce faire, la personne doit être affectée aux rôles correspondants. Si elle possède plusieurs licences, une seule lui est facturée.

6. Supprimer une inscription (licence) existante

Pour supprimer une inscription/licence, le rôle correspondant « Demander une licence Swiss-Ski » doit être ouvert. Il faut ensuite cocher la case de la personne et cliquer sur « Supprimer de Swiss-Ski ski alpin/ski de fond, etc. ». Cette mise à jour doit être effectuée avant le 15 novembre 2023. Les athlètes qui apparaissent dans le rôle « Demander une licence Swiss-Ski » après le 15 novembre 2023 se verront attribuer une inscription/licence Swiss-Ski pour la saison à venir et seront facturés au club.

Swiss-Ski ski alpin 1

1 <input checked="" type="checkbox"/>	Contact	Fonctions	Affiliation Swiss-Ski	Staatsangehörigkeit (IOC-Code)	A
<input checked="" type="checkbox"/>	Marx, Laurent		demandé	Senior	SUI

Afficher 1 jusqu'à 1 de 1



Swiss-Ski ski alpin 1

- Créer contact
- Importer
- Editer
- Affecter le contact au groupe
- Affecter le contact à l'adhésion
- Affecter un contact à affiliation swiss-ski
- Mettre fin à l'adhésion
- Quitter affiliation Swiss-Ski
- Déplacer de Swiss-Ski ski alpin à
- Enlever de Swiss-Ski ski alpin**
- Exporter
- Archiver

7. Demander une nouvelle inscription (licence)

7.1. Créer un nouveau contact

7.1.1. Saisie manuelle

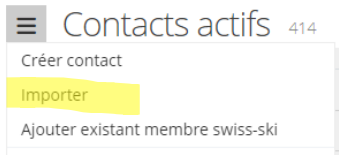
☰ Contacts actifs 414

- Créer contact**
- Importer
- Ajouter existant membre swiss-ski
- Editer
- Affecter les contacts au groupe
- Affecter des contacts à l'adhésion
- Affecter un contact à affiliation swiss-ski
- Mettre fin à l'adhésion
- Quitter affiliation Swiss-Ski
- Exporter

Sous « Contact – Contacts actifs », cliquez sur le menu à trois barres horizontales à gauche du titre de la page « Contacts actifs ». Sélectionnez ensuite l'option « Créer un contact ». Le formulaire s'ouvre et vous pouvez y saisir les données du nouveau contact.

Les champs de données obligatoires (marqués d'un *) doivent être obligatoirement remplis pour que le contact puisse être enregistré. Les champs obligatoires peuvent être définis par la Fédération.

7.1.2. Importer des contacts



Dans chaque tableau de contacts via le menu d'actions en cliquant sur « Importer », pour autant qu'aucun contact n'ait été préalablement sélectionné (ce qui modifie les actions du menu). Après avoir cliqué, l'étape 1 du processus d'importation s'ouvre.

Préparer le fichier d'importation

Le fichier d'importation peut être préparé dans Microsoft Excel ou un logiciel tableur similaire. Le tableau doit comporter une ligne par contact et une colonne par champ de données. Toutes les valeurs du tableau doivent être au bon format et porter l'identification/la désignation officielle.

- Type de formulation : 1 (= vouvoiement), 2 (= tutoiement)
- Sexe : 1 (= homme), 2 (= femme)
- E-mail : e-mail dans un format correct (@, .ch, etc.)
- E-mail principal : il s'agit de l'identifiant unique d'un contact (qui sert notamment de login). C'est la raison pour laquelle aucune adresse e-mail ne peut apparaître plusieurs fois dans une colonne d'adresses e-mail importée dans le champ de contact « E-mail principal ».
- Date : les données de calendrier (par exemple, date de naissance ou date d'entrée) doivent être au format JJ.MM.AAAA.
- Nationalité : un code pays doit être utilisé (par ex. « DE », « FR », « IT », « GB », etc.)
- Langue de correspondance : tous les codes de langue officiels selon ISO 639.1 (par ex. « DE », « FR », « IT », « EN » ;
- Préférence d'envoi (pour les finances) : 1 (= lettre), 2 (= e-mail)
- Abonnement à la newsletter : 1 (= oui), 0 (= non)
- Affiliation (système) : colonne avec les affiliations (membre individuel, OJ, etc.)

Importer le fichier

Le fichier importé doit être une liste au format de fichier CSV. Le paramètre « Type de CSV » définit le séparateur du fichier CSV qui sera utilisé comme fichier d'importation. Le logiciel tableur décide du séparateur à utiliser lors de la création du fichier CSV. Par défaut, Microsoft Excel utilise un point-virgule comme séparateur. Pour s'assurer du séparateur utilisé dans le fichier CSV, il faut ouvrir le fichier à l'aide d'un éditeur de texte. Il est recommandé d'utiliser le point-virgule.

Affectation des données

Dans cette étape, les valeurs des colonnes du fichier d'importation sont reprises dans les champs de contact Fairgate. L'option « Ne pas importer la première ligne » doit être cochée s'il y a des en-têtes de colonne dans le fichier d'importation. Les affectations de champs de contact obligatoires doivent être respectées (champs obligatoires).

Aktive Kontakte importieren | Neue Kontakte importieren | Existierende Kontakte aktualisieren

Schritt 2 von 5

1 Importdatei | 2 Datenzuweisung | 3 Importdateikorrektur | 4 Duplikatehandhabung | 5 Zugehörigkeiten

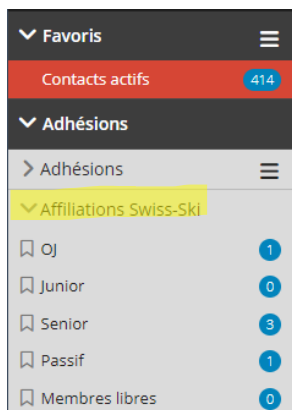
Sie importieren 2 Kontakt-Datensätze. Bitte weisen Sie die Datenfelder zu.

Erste Zeile nicht importieren

Spaltenüberschrift (Erste Zeile)	Beispieldaten (Zweite Zeile)	Fairgate-Feld
Nachname	Müller	Wählen...
Vorname	Claudio	Vorname *
Anredeart	1	Anredeart *
Geburtsdatum	01.01.1815	Geburtsdatum
Titel		Titel
Geschlecht	1	Geschlecht *
Korrespondenzsprache	de	Korrespondenzsprache *
Strasse	Müllerstrasse	Wählen...
PLZ	3912	Wählen...
Ort	Termen	Wählen...
Primäre E-Mail	claudio.mueller@gmail.com	Primäre E-Mail
Handy		Handy

Zurück Fortfahren

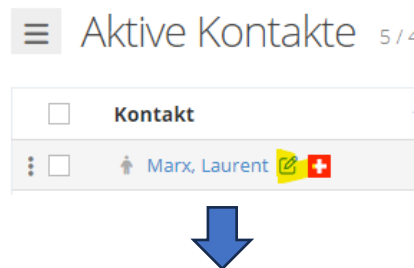
7.1.3. Attribuer un contact à une catégorie Swiss-Ski



Une fois le contact intégré, il doit être affecté à une affiliation Swiss-Ski. Pour ce faire, il suffit d'attribuer le contact à la catégorie correspondante par glisser-déposer. La demande est ensuite examinée par Swiss-Ski. Dès que cette dernière est validée, une croix suisse apparaît à côté du nom du membre. Cela signifie que la personne est désormais membre de Swiss-Ski. **C'est une condition préalable pour pouvoir demander une inscription/une licence.**

7.2. Enregistrer la déclaration de l'athlète et le code CIO (code pays, 3 chiffres, norme FIS)

Pour qu'une inscription/licence Swiss-Ski puisse être demandée, une version signée de la déclaration de l'athlète doit impérativement être disponible. Le modèle de la déclaration de l'athlète est disponible à la fois sur le site Internet de la COC et dans la banque de données Fairgate du club, sous « Documents ». Si l'athlète n'est pas majeur, la déclaration de l'athlète doit être signée par l'un des parents. La déclaration de l'athlète et le code CIO (code pays, 3 chiffres, norme FIS) doivent obligatoirement être associés au contact dans Fairgate. **Sans ces informations, aucune licence ne peut être demandée.**



Licences +

Nationalité (Code IOC)	<input type="text" value="SUI"/>	Déclaration de l'athlète Swiss-Ski	Modifier	Déclaration-d'athlète_Swiss-Ski-alpin_ski-de-fond_Biathlon_FR.pdf ×
Carte d'identité/copie de passeport	<input type="button" value="Sélectionner fichier"/>	Déclaration d'athlète Swiss-Ski existante	<input type="checkbox"/> Ja <input type="checkbox"/> Nein	
Carte d'identité/copie de passeport existante	<input type="checkbox"/> Ja <input type="checkbox"/> Nein	Déclaration d'athlète FIS existante	<input type="checkbox"/> Ja <input type="checkbox"/> Nein	
Déclaration d'athlète FIS	<input type="button" value="Sélectionner fichier"/>			

7.3. Affecter un(e) athlète à un rôle (demander une licence)

The screenshot displays the 'Contacts actifs' interface. On the left, a sidebar lists roles under 'Rôles Fédération', including 'Administration Swiss-Ski', 'Adresse non valide', '25 ans d'adhésion', '40 ans d'adhésion', 'Demande de licence Swiss-Ski' (highlighted), 'Swiss-Ski ski alpin', 'Swiss-Ski ski de fond', 'Swiss-Ski biathlon', 'Swiss-Ski combiné nordique', 'Swiss-Ski saut à ski', and 'FIS ski de fond'. The main area shows a list of contacts, with 'Marx, Laurent' selected and a 'Glisser et déposer' tooltip visible. Below the contact list, it says 'Afficher 1 jusqu'à 5 de 5'.

Dès que les données sont correctement saisies dans Fairgate, l'inscription/la licence Swiss-Ski peut être demandée. Pour ce faire, cherchez la personne dans les contacts actifs et attribuez-la au rôle correspondant (Demander une licence Swiss-Ski -> Swiss-Ski ski alpin, Swiss-Ski ski de fond, etc.) par glisser-déposer. Sélectionnez ensuite la fonction « demandé » et enregistrez la demande.

Les inscriptions/licences demandées sont contrôlées par Swiss-Ski et si tous les documents sont corrects, Swiss-Ski attribue au contact le rôle « licence Swiss-Ski délivrée ». Ce rôle ne peut être traité que par Swiss-Ski. Les licences délivrées ne peuvent pas être modifiées pendant la saison en cours et sont facturées.